

Enjeux et opportunités de marché dans le cadre du Traité de libre-échange Canada / Union européenne

Louise Vaillancourt

Directrice adjointe par intérim

Direction des politiques commerciales et intergouvernementales
Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et
de l'Alimentation du Québec

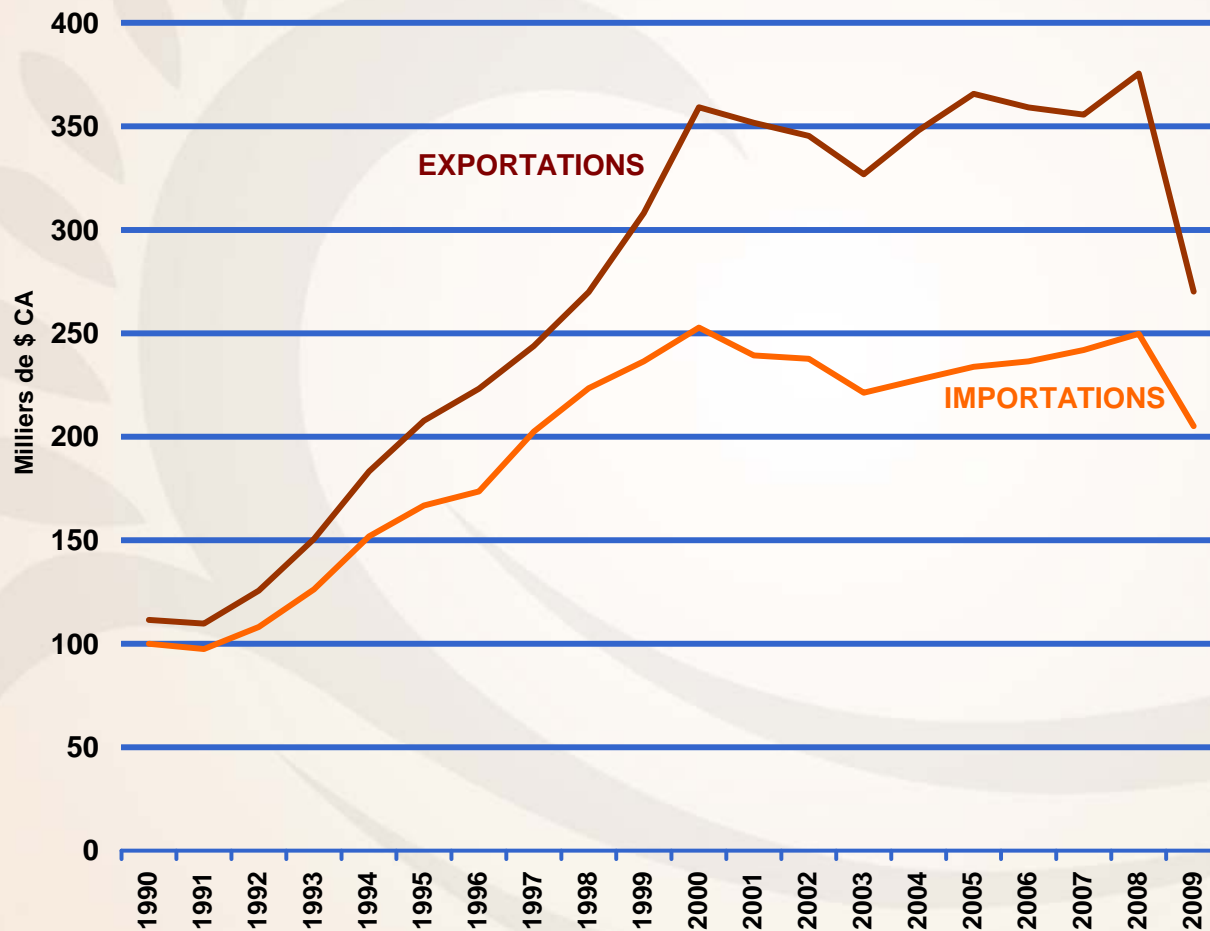
Collaborateurs :
Ignacio Ferraro et
Karim Kesri

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 

Échanges commerciaux globaux

Canada / États-Unis



Se tourner vers l'EUROPE

Négociations entre le Canada et l'Union européenne

- ❖ Ces négociations font parties du vaste plan d'action du gouvernement du Québec qui vise à définir un nouvel espace économique pour le Québec
- ❖ Projet d'accord bilatéral le plus important à négocier depuis l'Accord de libre-échange avec les États-Unis (1985-1989)

Portrait économique année 2009

	Québec	Canada	Union européenne
Habitants (millions de personnes)	7,8	33,7	498,6
PIB/hab. (\$ US /hab. en PPA)	32 536	38 700	32 400

Des intérêts en commun

- ❖ Le Canada et l'UE ont tous les deux des économies développées et avancées
- ❖ Un accord donnerait accès au Canada et à l'UE à de nombreux avantages commerciaux des deux côtés

Retombées attendues

D'ici 2014, au Canada, une hausse des exportations de produits bioalimentaires vers l'UE de 3,2 G\$ CA, dont :

- ✓ Agriculture : 1,2 G\$
- ✓ Aliments transformés : 2,0 G\$
- ✓ Pêches : 33,8 M\$
- ✓ Boissons et produits du tabac : 17,6 M\$

Principaux thèmes abordés dans la négociation

- ❖ Commerce des biens (agricoles et non agricoles)
- ❖ Règles d'origine
- ❖ Obstacles techniques au commerce
- ❖ Procédures douanières et facilitation du commerce
- ❖ Marchés publics
- ❖ Mobilité de la main-d'œuvre
- ❖ Etc.

Le rôle du Québec dans ces négociations

- ❖ La pleine participation du Québec a été convenue avec le fédéral :
 - participation directe aux négociations en tant que membre de la délégation canadienne
 - présence lors des séances de négociations portant sur les sujets relevant de ses compétences exclusives et partagées
 - consultations systématiques sur les sujets relevant des compétences fédérales

Les principaux objectifs recherchés par le Québec

- Élimination des tarifs à la frontière
- Règles d'origine
- Élimination des obstacles techniques
- Simplification des procédures douanières
- Alléger les charges administratives et juridiques
 - ➔ Accroître la présence du Québec sur les marchés de l'Union européenne

Les tarifs à la frontière Union européenne

	<u>Tarif</u>
Canneberges fraîches <ul style="list-style-type: none">– Vaccinium macrocarpon	3,2 %
Canneberges transformées <ul style="list-style-type: none">– Canneberges séchées sucrées– Jus de canneberges	17,6 % 14,0 %

Les tarifs à la frontière Canada

- Canneberges fraîches et jus :
ne sont pas sujettes à un droit de douane
- Les produits transformés de canneberges :
sont sujets à un tarif douanier de 6 %

Les règles d'origine

Pour toutes les réductions tarifaires, des règles d'origine devront être négociées

Il s'agit de critères à convenir dans l'accord pour définir l'endroit où un produit a été fabriqué

Objectif :

Éviter que les réductions tarifaires négociées (tarifs préférentiels) s'appliquent à des produits en provenance des autres pays

Les règles d'origine (suite)

Défis pour les produits transformés :

- ❖ Négocier des règles d'origine simples qui permettront aux produits canadiens de bénéficier des tarifs préférentiels

Exemple :

Canneberge séchée sucrée

- ✓ canneberge produite au Canada
- ✓ sucre produit à l'extérieur du Canada

Les échanges entre l'Union européenne et le Canada

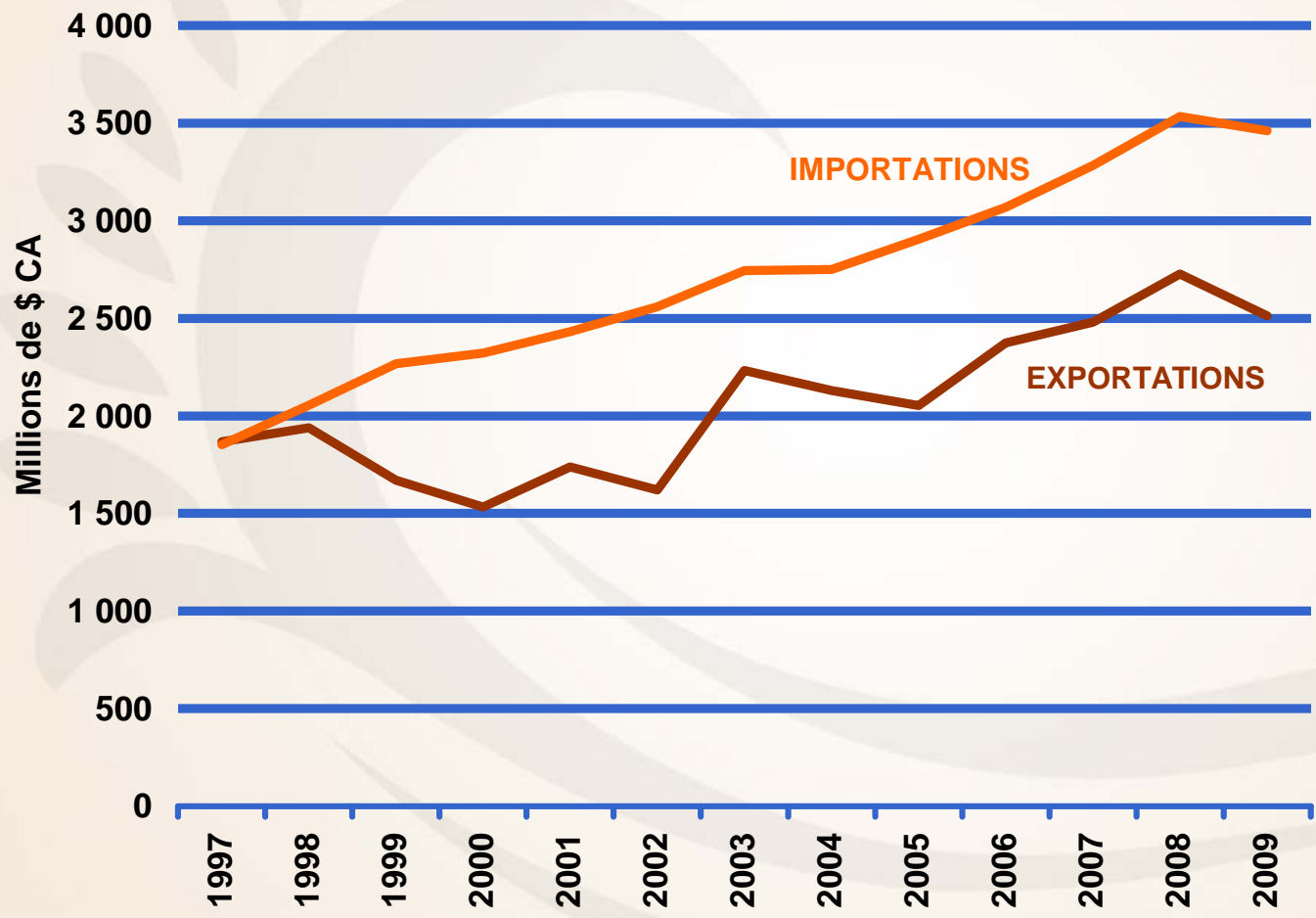
**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 

Échanges commerciaux

Secteur bioalimentaire

Canada / Union européenne (27)



Les échanges entre l'Union européenne et le Canada pour la canneberge

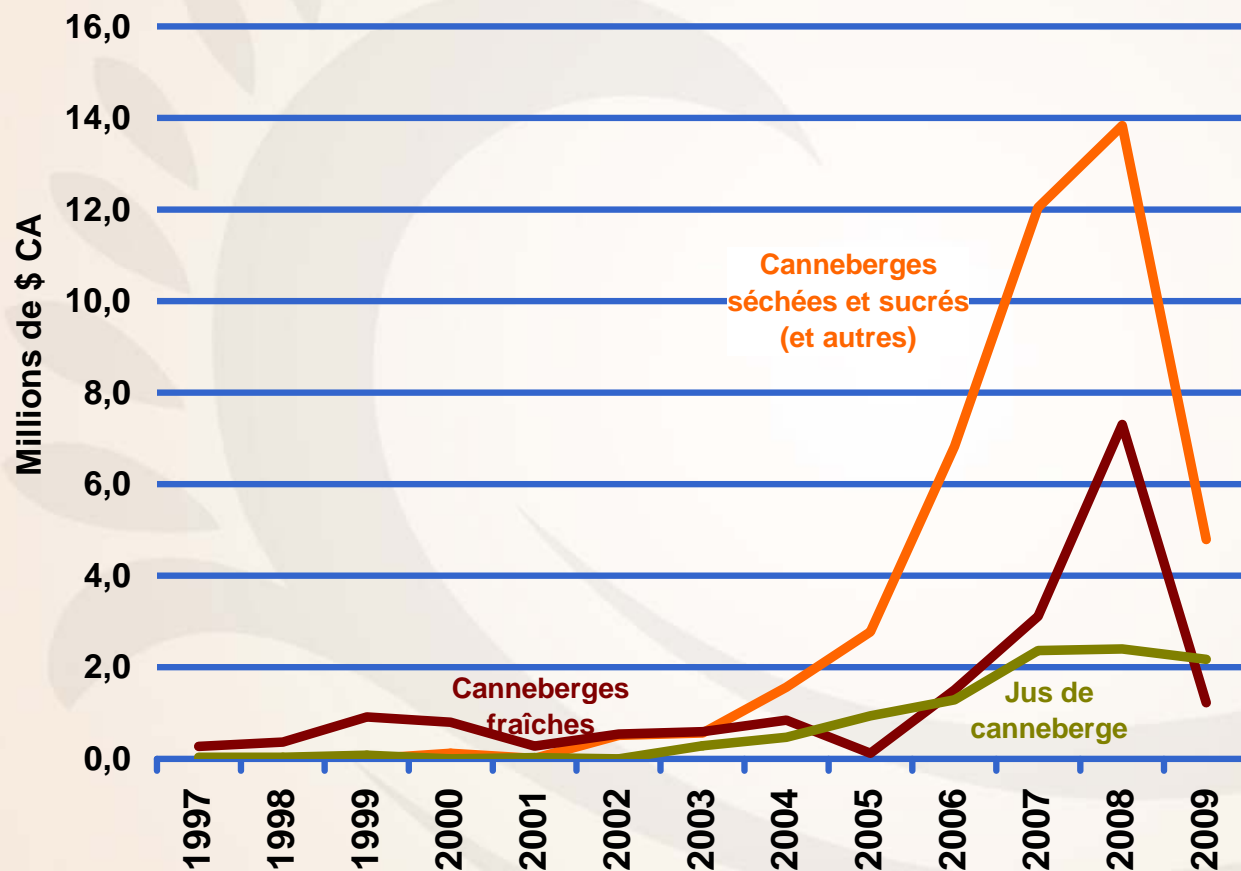
**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 

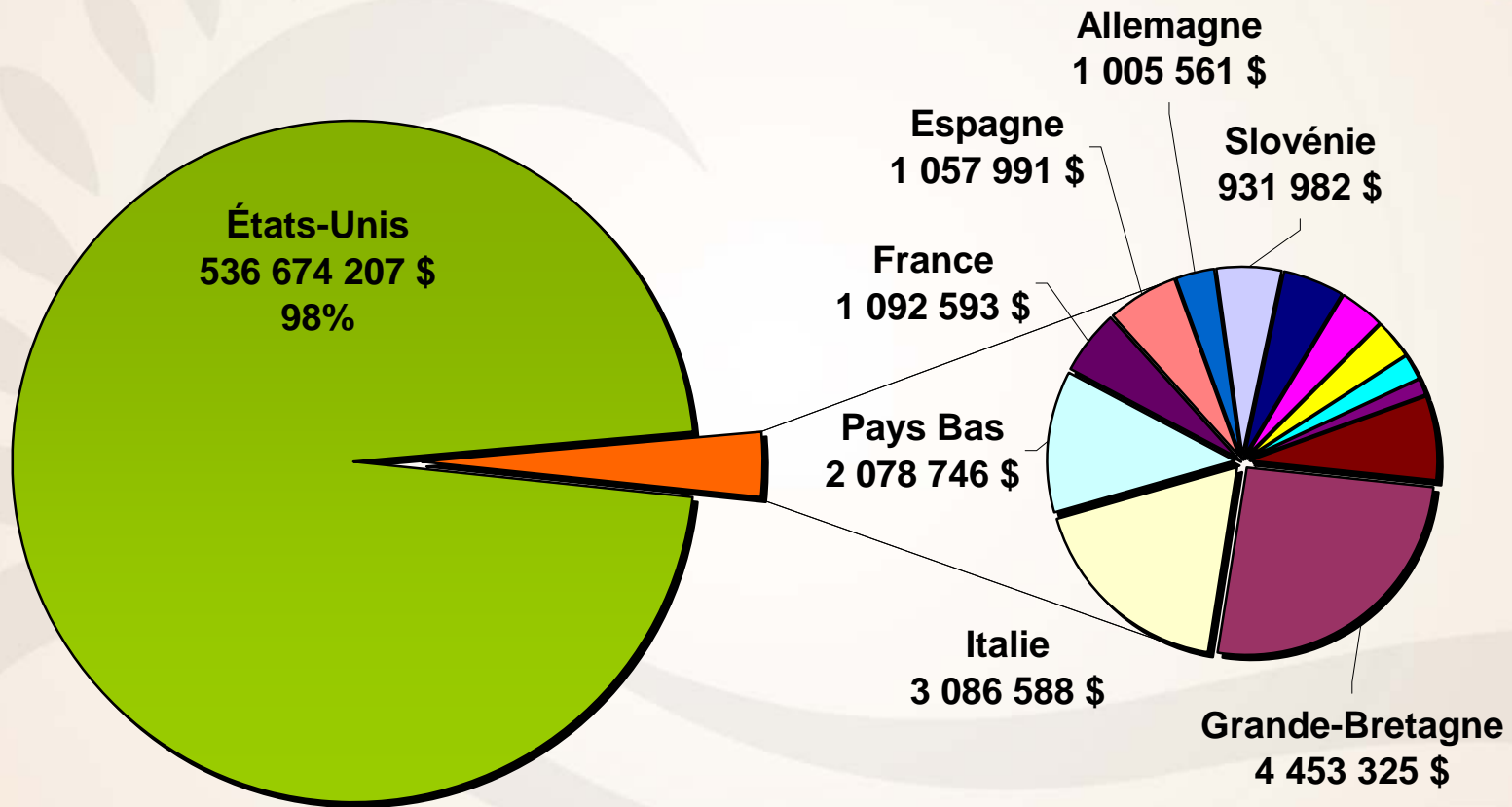
Exportations de canneberges

En valeur

Canada vers Union européenne (27)



Exportations totales de canneberges 1997 à 2009 (en valeur monétaire)



Exportation de canneberges fraîches par les provinces canadiennes

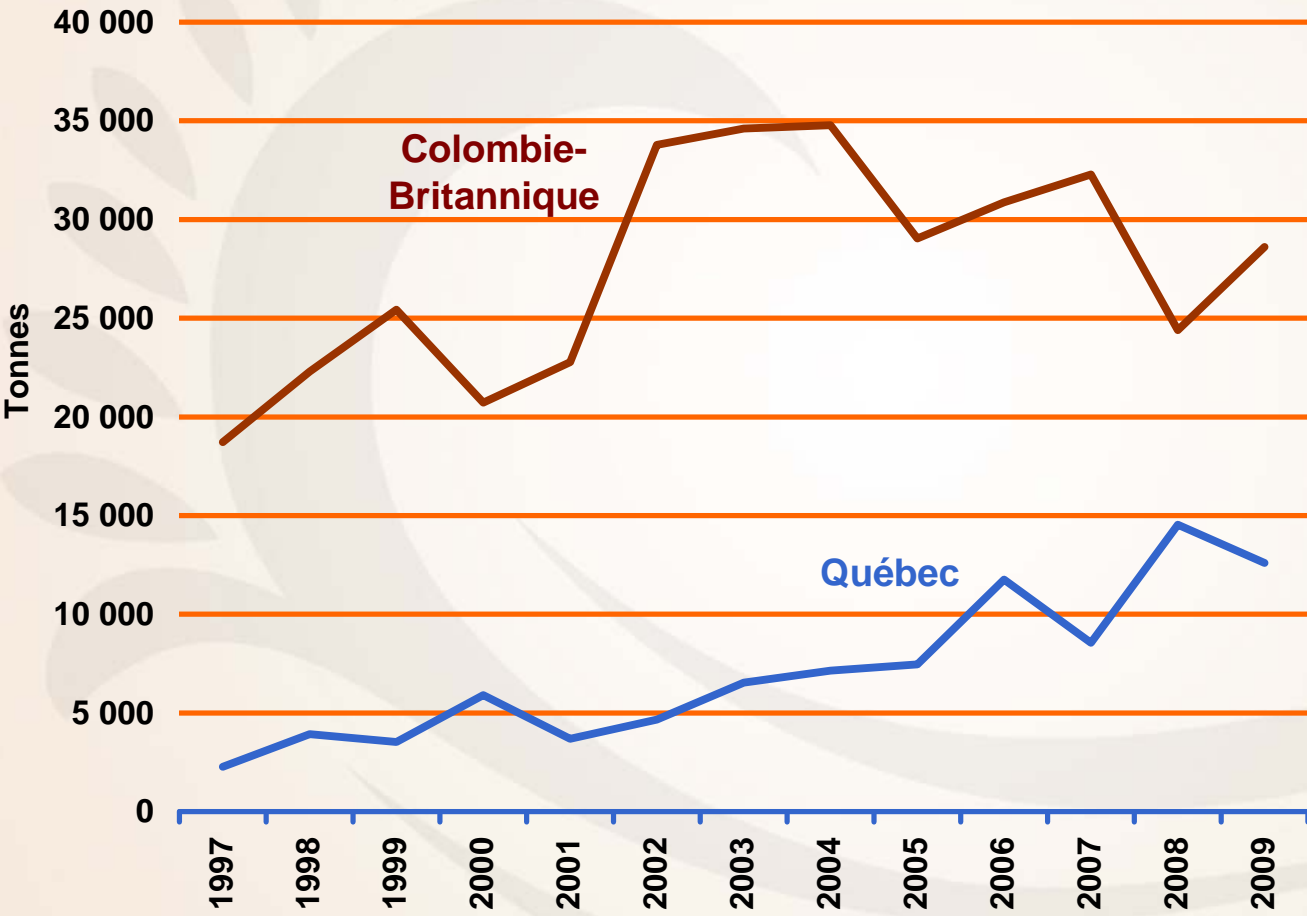
**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec



Exportations de canneberges fraîches

Toutes destinations (en volume)



Source: Global Trade Atlas

Les pays concurrents

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 

Production mondiale de canneberges

États-Unis : 80 %

Canada : 16,5 %

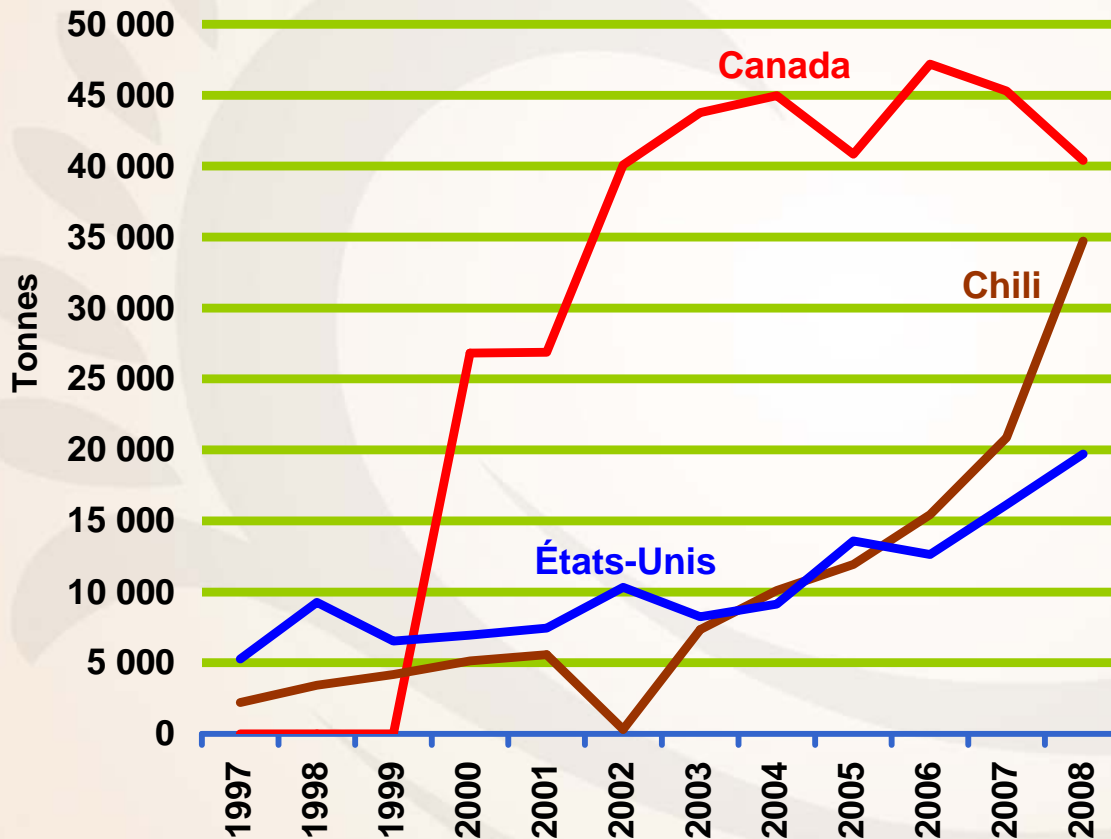
Autres : Chili (3,5 %)

Exportations de canneberges

Toutes destinations

Principaux pays exportateurs

Canneberges fraîches (en volume)

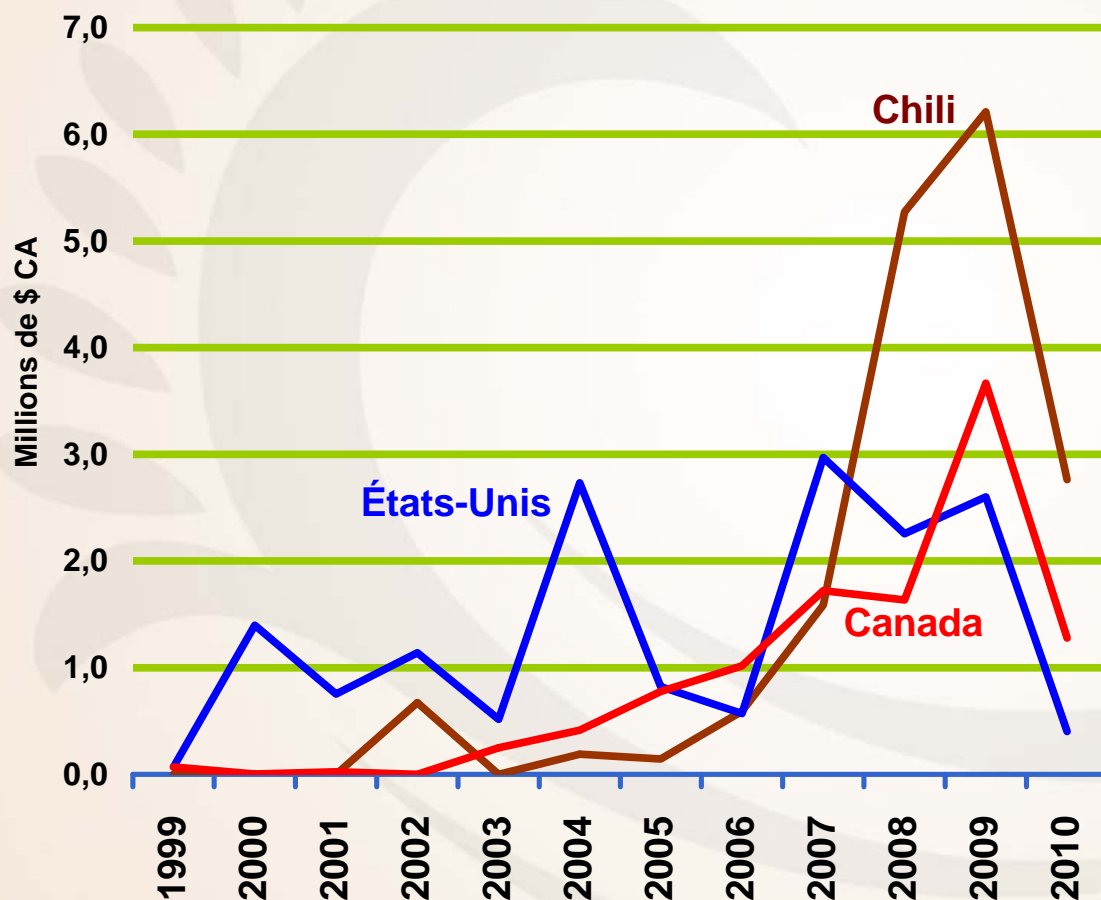


Exportations de jus de canneberge

Toutes destinations

Principaux pays exportateurs

Jus de canneberge (en millions de dollars)



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec



Les obstacles techniques

- Les normes et les règlements sont différents entre les pays
- Elles peuvent devenir des obstacles au commerce
- Rend les choses difficiles pour les exportateurs

Les obstacles techniques

Objectifs de l'accord :

- Éviter que les normes ou les règles adoptées par les pays ne servent de prétexte au protectionnisme ou ne créent pas d'obstacles non nécessaires
 - Les pays ne doivent pas faire de discrimination dans l'application des règlements pour les produits importés
- ➔ Normes internationales devraient être privilégiées

Les obstacles techniques

- En vertu de l'Accord sur les obstacles techniques de l'OMC, les pays ont déjà pris des engagements
- L'Accord Canada-UE pourrait prévoir des mécanismes pour :
 - ✓ Échanger de l'information
 - ✓ Débattre des préoccupations
 - ✓ Favoriser la conclusion d'entente

Les obstacles techniques

- Les pays pourraient s'engager à renforcer leur coopération à l'égard de bonnes pratiques de réglementation tels que :
 - ✓ la transparence
 - ✓ le recours à l'équivalence

Les obstacles techniques

Le principe de l'équivalence

- Le pays doit démontrer que ses règlements satisfont aux exigences du pays importateur, même si ses règlements sont différents
- Permet aux pays de maintenir leur réglementation différente tout en permettant le commerce des produits réglementés

Les obstacles techniques

Exemple:

- Actuellement les normes de certification biologique ne sont pas les mêmes entre le Canada et l'Union européenne
- L'accord pourrait aider à faire reconnaître les normes biologiques entre les deux pays

Les obstacles techniques

Autres exemples :

- ❖ La certification environnementale des produits
- ❖ L'utilisation de normes internationales facilitera son utilisation entre pays
 - ISO 14001 (gestion environnementale)
 - ISO 14064 (empreinte écologique)

Autres exemples :

- ❖ Les allégations santé
 - Une réglementation d'application très complexe en Europe
 - Au Canada, il n'y a pas encore de réglementation sur ce sujet

- ❖ **Six rondes de négociations ont eu lieu jusqu'à maintenant**
- ❖ **L'élaboration du texte de l'accord est bien entamée dans la plupart des domaines de négociation**
 - Des progrès significatifs ont été réalisés dans les domaines du commerce des marchandises, des règles d'origine, des services, de l'investissement, des marchés publics et bien d'autres
 - Les principales divergences ont été précisées et font maintenant l'objet d'une recherche intensive de solutions

Deux autres rondes de négociations sont prévues :

- 7^e ronde de négociations : 11 au 15 avril (Ottawa)
- 8^e ronde de négociations : juillet (Bruxelles)

Objectif : accord de principe en 2011

- ❖ L'entente entre le Canada et l'Union européenne présente des opportunités pour le secteur de la canneberge notamment par :
 - des réductions tarifaires
 - la réduction des obstacles techniques au commerce

MERCI DE VOTRE ATTENTION

PÉRIODE DE QUESTIONS

Pour nous contacter :

louise.vaillancourt@mapaq.gouv.qc.ca

Tél.: 418-380-2100 poste 3411